

## Complément au contrat de travail en cas de modification du temps de travail pour les salarié-e-s à temps partiel assujettis à la Convention collective de travail pour l'industrie de la peinture et de la plâtrerie

### Employeur/-euse

Nom de l'entreprise

Rue n° / case postale

NPA / lieu

### Salarié-e

Prénom / nom

Rue n°

NPA / lieu

### 1. Modifications du temps de travail

a. Taux d'occupation : .....%

b. Temps de travail : Nombre d'heures par semaine : .....  
(calcul : taux d'occupation x 40 heures)

c. Jours de travail habituels :  
(prière de cocher)

<input type="checkbox"/>	Lundi	de	.....	à	.....	heures
<input type="checkbox"/>	Mardi	de	.....	à	.....	heures
<input type="checkbox"/>	Mercredi	de	.....	à	.....	heures
<input type="checkbox"/>	Jeudi	de	.....	à	.....	heures
<input type="checkbox"/>	Vendredi	de	.....	à	.....	heures

### 2. Salaire

Lorsque le présent contrat prend effet, le nouveau salaire mensuel brut se monte à CHF .....

### 3. Début et durée

La présente modification de contrat prend effet au ..... et elle est :

d'une durée indéterminée

d'une durée déterminée jusqu'au : .....

### 4. Autres dispositions du contrat

Les autres dispositions du contrat de travail du ..... demeurent inchangées et continuent d'être valables.

Lieu et date :

.....  
L'employeur/-euse

.....  
Le/La salarié-e